

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Appel à projets — Aménagements en faveur de la faune en milieu agricole hesbignon

À envoyer avant le 5 septembre 2026 à matteo.mathieu@jesuishesbignon.be

1. Identification du porteur de projet

Nom de la structure ou de la/le candidat.e (agriculteur.ice, ASBL, commune, coopérative, etc.)

Statut juridique

- Agriculteur.ice (personne physique)
- Association / ASBL
- PCDN / groupe nature
- Groupement agro-environnemental / coopérative agricole
- Conseil cynégétique
- Autre : _____

Numéro d'entreprise (BCE) si applicable	
Adresse complète	
Nom et prénom du responsable du projet	
Fonction	
Téléphone	
E-mail	
Commune(s) du territoire GAL concernée(s)	

2. Description du projet

Intitulé du projet

Localisation précise du/des site(s)

Commune, lieu-dit, numéro(s) de parcelle(s) cadastrale(s)

Nom de l'agriculteur.ice partenaire (si porteur de projet ≠ exploitant)

Type(s) d'aménagement(s) prévu(s)

Cocher les aménagements concernés — les projets combinant plusieurs types sur un même site (« hub faune ») sont valorisés

- Mare agricole
- Restauration de mouillères temporaires
- Réseau de perchoirs
- Réseau d'îlot arbustif

- Point d'eau faune
- Haie basse pluristrate
- Nichoir rapaces / chouettes
- Tas de pierres / muret refuge
- Autre : _____

Description détaillée du projet

Objectifs, espèces cibles, surface ou linéaire concerné, dimensionnement, matériaux envisagés

Pertinence écologique

En quoi le projet répond-il aux enjeux de biodiversité du territoire (espèces cibles, cohérence avec le contexte local) ?

Calendrier de réalisation prévisionnel

Le projet doit être réalisé avant novembre 2027

Énoncé de l'action	Date prévue

3. Budget prévisionnel

Le budget maximum par projet est de 4 000 €, pris en charge à 100 % par le GAL.

Poste de dépenses	Montant estimé (€)
TOTAL	

Acompte de 50 % souhaité après notification d'attribution (sur base d'un devis)

- Oui
 Non

4. Plan de gestion et durabilité

La convention avec l'agriculteur doit garantir le maintien de l'aménagement pour une durée minimale de 10 ans.

Qui assurera l'entretien de l'aménagement ?

À quelle fréquence et selon quelles modalités ?

Avec quels moyens (matériel, main d'œuvre, financement de l'entretien) ?

5. Pièces à joindre au dossier

- Le présent formulaire de candidature complété
 Convention signée avec l'(les) agriculteur.ice(s) partenaire(s)
 Carte ou croquis de localisation du projet (extrait cartographique ou photo aérienne annotée)

6. Engagement du/de la candidat.e

Je soussigné.e certifie l'exactitude des informations fournies dans ce formulaire et m'engage, si le projet est sélectionné, à :

- Réaliser l'aménagement conformément au projet décrit et dans les délais impartis (avant novembre 2027);
- Maintenir l'aménagement en place pendant une durée minimale de 10 ans ;
- Ne pas solliciter d'autres aides publiques pour le financement de ce projet ;
- Fournir les pièces justificatives nécessaires au versement de la subvention.

Fait à	
Le (date)	
Nom et signature	

*GAL Jesuishesbignon.be — Chargé de mission agro-environnement : Mattéo MATHIEU — matteo.mathieu@jesuishesbignon.be — 0496/34.86.61
Projet cofinancé par l'Union européenne et la Région wallonne — programme LEADER / FEADER 2023-2027*